



## Statut pour la creation d'une application

-----  
Par Carlotte

Bonjour,

Je souhaite créer une application gratuite.

Dans un premier temps, aucune source de revenu n'est envisagée. À terme, je souhaite y ajouter de la pub, vendre une prestation B2B.

Pour ce faire, faut-il créer une société ?

Si oui, un statut auto entrepreneur suffit-il ?

Par avance merci

-----  
Par morobar

Bonjour,

Pour vendre il faut pouvoir émettre des factures aux acheteurs et encaisser des fonds.

Le statut autoentrepreneur peut suffire, selon le CA envisagé et produit.

Car dans ce domaine le patron de Facebook a démarré comme vous.

-----  
Par SJ4

et tant que vous ne vendez pas ou n'avez pas de revenu, pas besoin de structure.

-----  
Par Carlotte

Merci pour vos réponses !!!